

d'un peu mieux connaître l'environnement de l'étang du colombier, de faire naître une série de nouvelles problématiques de recherches qui recevront peut-être des réponses suite aux prospections géophysiques (en collaboration avec l'asbl Argephy) et mécaniques qui auront lieu en 2012. Ces prospections réalisées en étroite collaboration avec les autorités communales de Floreffe seront intégrées dans le projet de réaménagement du parc.

Avec l'assistance technique de Steve Pirard (relevés topographiques et DAO).

#### Bibliographie

- COLLARD B., 2010. Restauration du colombier de l'ancienne abbaye de Floreffe, *Les Cahiers de l'Urbanisme*, 77, p. 52-56.
- GILLET-MIGNOT P. & WARZÉE G. (coord.), 1996. *L'ancienne abbaye de Floreffe, 1121-1996*, Namur (Études et Documents, Série Monuments et Sites, 2).

### Gesves/Haltinne : première installation villageoise et problématiques liées à la basse-cour

Marie VERBEEK, Sophie LEFERT, Lyse UNGER,  
Marie-Noëlle WALLEMACQ, Raphaël  
VANMECHELEN et Frédéric CHANTINNE

Dans le cadre de son programme d'étude du monde rural en Condroz namurois, le Service de Jeunesse archeolo-J a poursuivi (Verbeek *et al.*, 2012 ; Sosnowska *et al.*, 2009) en 2011 les recherches menées à Haltinne (commune de Gesves), entre l'église et la motte castrale de ce village (parc. cad. : Gesves, 4<sup>e</sup> Div., Sect. B, n° 31<sup>E</sup>). Les résultats engrangés durant cette campagne, s'ils apportent une série de réponses à la connaissance du village et de son évolution, restent aussi pour partie difficiles à interpréter : l'emprise, on le verra, limite la compréhension en plan de certaines structures de grande ampleur pour lesquelles il faudra attendre les interventions à venir.

#### Premiers indices d'occupation : un habitat sur poteaux

La première occupation du site, déjà détectée dans la campagne précédente, correspond à un habitat en matériaux légers, dont témoigne une série de trous de poteaux creusés dans le substrat schisteux. Ils sont de formes et dimensions dissemblables et il est encore difficile de les associer en plans réguliers, mais certains groupements sont visibles. Un

secteur au nord égrène deux séries de poteaux qui pourraient désigner l'emprise de deux bâtiments ; au sud, sous les vestiges d'un bâtiment plus récent, des concentrations de poteaux pourraient en désigner deux autres. Il faut cependant rester prudent dans l'interprétation de ces groupements : l'érosion du site semble très importante à certains endroits et pourrait expliquer la discontinuité apparente de l'occupation du sol. Plusieurs fosses situées en périphérie des concentrations de poteaux pourraient attester d'activités artisanales et/ou domestiques à proximité des constructions. Aucune structure de combustion n'est conservée.

La datation de cette occupation primitive ne repose actuellement que sur un examen partiel et rapide de la céramique, qui fait remonter au 12<sup>e</sup> siècle l'abandon de cette phase d'habitat.

#### L'aménagement du relief au pied de la motte : l'espace de la basse-cour ?

Le tiers méridional de l'emprise des fouilles répond à des caractéristiques différentes, sans doute dès cette première phase. En extrême limite sud-est de l'emprise en effet, un aménagement très important du relief originel est consenti vers la motte : tout se passe comme si la pente naturelle du terrain, en léger dénivelé vers l'est et vers le sud, avait été accusée par un creusement anthropique abrupt, afin de réserver, isoler et mettre en valeur une zone centrale. Les pentes sont tapissées d'un cailloutis relativement régulier, dont la surface a été égalisée. Au bas de la pente vers l'est, une surface horizontale est elle aussi recouverte de ce cailloutis qui y est même damé, à la manière d'une zone de circulation.

Vers le nord-est, la déclivité s'adoucit et un espace de circulation empierré permet d'accéder au sommet de la zone réservée. Cette surface sommitale est complètement aplanie, vraisemblablement par un arasement généralisé à une époque postérieure. Aucune trace d'habitat n'y a été mise au jour. Au-delà de cette voie d'accès, vers l'ouest, la surface reste plane, et plus aucune délimitation ne signale une mise en valeur de l'espace.

Cet aménagement du relief n'a été que partiellement observé, du fait des limites de l'emprise des recherches de cette année. Peut-être s'agit-il d'un aménagement lié à la basse-cour de la motte ? Un premier remblai d'abandon surmontant directement l'empierrement des pentes de la déclivité livre un matériel daté – à ce jour – du tournant des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> siècles. Par-dessus ce remblai a été rapportée, pour combler la déclivité, une couche très épaisse (plus de 1,20 m par endroits) de limons stériles.